



Le lieu de rencontre du Canada

# RAPPORT ANNUEL 2022 / 2023

**Centre Shaw**

55 Promenade du Colonel By, Ottawa  
Ontario, Canada, K1N 9J2

Tél : 613 563 1984 ou 1 800 450 0077

Fax : 613 563 7646

Courriel : [info@shaw-centre.com](mailto:info@shaw-centre.com)

## **Haute direction**

**Nina Kressler**  
Présidente-directrice générale

**Dan Young**  
Vice-président et chef de l'exploitation

**Loretta Briard**  
Directrice générale

## **Conseil d'administration du Centre des Congrès d'Ottawa (CCO)**

**Jim Armour (Président)**  
Du 21 mars 2022 au 21 mars 2025 - Nomination provinciale

**Debra Armstrong**  
Du 27 février 2019 au 14 novembre 2022 - Nomination par la Ville d'Ottawa

**Cynthia Bland**  
Du 7 octobre 2021 au 6 octobre 2024 - Nomination provinciale

**Michael Crockatt**  
Du 27 février 2019 au 14 novembre 2022 - Nomination de la ville d'Ottawa

**Yilong Ma**  
Du 4 mars 2022 au 4 mars 2025 - Nomination provinciale

**Ann Matejicka**  
1<sup>er</sup> décembre 2022 - 1<sup>er</sup> décembre 2025 - Nomination provinciale

**David Muir**  
Du 16 septembre 2021 au 15 septembre 2024 - Nomination provinciale

**Jagdeep Perhar**  
Du 29 juin 2023 au 29 juin 2026 - Nomination provinciale

**Conseillère Stéphanie Plante**  
Du 14 décembre 2022 au 14 décembre 2026 - Nomination de la Ville d'Ottawa

**Fred Sherman**  
Du 9 juillet 2023 au 9 juillet 2026 - Nomination provinciale

**Kay Stanley**  
Du 11 mars 2021 au 11 mars 2024 - Nomination provincial

**Innocupé** – Nomination provinciale

## **MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE**

L'exercice 2022/23 a dépassé toutes les attentes, toutes les sources de revenus étant bien supérieures aux estimations initiales. Dans l'incertitude quant à la reprise de l'activité après la pandémie, le centre a fait preuve de prudence dans ses prévisions de fréquentation. Celles-ci ont également dépassé nos attentes.

Nous avons connu une année exceptionnelle en termes de congrès, dont beaucoup ont été reportés en raison de la pandémie. Notre liste de 34 congrès comprenait de nombreux événements de premier plan tels que la Médecine rurale et à distance, la Convocation de l'Université d'Ottawa, l'Association internationale des pompiers, le Congrès nord-américain de biomécanique, Pet Valu, le Sommet IG APEX, la Réunion nationale des concessionnaires Toyota, Northern Lights et la Fondation canadienne des femmes.

Les organisateurs d'événements et de réunions ont eu beaucoup de difficultés à planifier leur programme tout au long de l'année, car ils n'étaient pas sûrs des résultats qu'ils obtiendraient. Pour la plupart des événements, la fréquentation a été supérieure aux prévisions. Cela témoigne d'un réel désir des gens de se retrouver et de renouer avec les relations sociales d'avant la pandémie. Le coût de la nourriture et des boissons, ainsi que l'impossibilité de commander certains articles en grandes quantités, ont constitué un défi tout au long de l'année tout comme ce sera encore le cas dans un avenir prévisible.

L'exode massif des employés du secteur de l'hôtellerie et de la restauration en Ontario est un problème permanent. Nos efforts de marketing se sont concentrés sur le recrutement de talents et sur l'enthousiasme que suscite le travail dans le secteur des événements. Nous sommes fiers de dire que nous avons conservé la plupart de nos cadres et des membres de notre équipe syndiquée, ce qui est de bon augure pour notre clientèle qui vient au Centre Shaw en tant que clients réguliers ou qui nous rend visite pour la première fois.

Un autre changement important est que la fenêtre de réservation s'est considérablement raccourcie et, bien que ce soit une bonne nouvelle, le défi devient celui de la disponibilité de l'espace. Plusieurs de nos conventions annuelles de longue date l'ont compris et ont conclu des contrats de trois ans pour s'assurer les dates et l'espace souhaités pour leur événement.

Notre culture permanente du service à la clientèle continue de dépasser l'objectif annuel de 4,5 sur 5. L'année dernière, il était de 4,7. C'est un véritable hommage à nos collègues et à leur engagement à offrir une expérience centrée sur le client à chaque étape du cycle d'achat, jusqu'à la livraison de l'événement.

Les indicateurs clés de performance guident notre prise de décision et mesurent notre succès. Comme indiqué ci-dessous, nos indicateurs clés de performance couvrent tous les domaines de notre activité.

INDICATEUR DE PERFORMANCE	ACTUEL	BUDGET	ANNÉE PRÉCÉDENTE
IMPACT ÉCONOMIQUE	103 M \$	60 M \$	N/A
RECETTES BRUTES	17,079,123 \$	8,212,151 \$	7,212,230 \$
REVENU NET D'EXPLOITATION	3,611,007 \$	(3,951,216) \$	995,978 \$
OCCUPATION	35 %	38 %	4.9 %
NOMBRE TOTAL D'ÉVÉNEMENTS ACCUEILLIS	310	295	60
SATISFACTION GLOBALE DES CLIENTS	4.7	4.5	4.7
ACCIDENTS AVEC ARRÊT DE TRAVAIL	1	0	0

Tout en accueillant des gens du monde entier au Centre des Congrès d'Ottawa (CCO), nous croyons aussi à l'importance de redonner à la communauté dans laquelle nous travaillons, vivons et nous divertissons. Le Centre continue de soutenir l'important travail de la Mission d'Ottawa ainsi que d'autres organismes de bienfaisance locaux dans notre communauté. Nous avons accueilli à nouveau le petit-déjeuner annuel de Noël, la nuit la plus froide de l'année de la Mission d'Ottawa et les Championnats culinaires canadiens.

Nous sommes ravis de notre succès cette année et nous remercions nos partenaires stratégiques les plus précieux, Aramark Entertainment Services Canada, Encore Global Events (Canada), GES, ainsi que tous nos fournisseurs d'aliments et de boissons et nos partenaires privilégiés.

Nous remercions l'honorable Neil Lumsden, ministre du Tourisme, de la Culture et du Sport, et son équipe pour le soutien qu'ils ont apporté au centre en investissant des capitaux et en fournissant des conseils précieux tout au long de l'année. Nous sommes fiers de l'impact économique que le Centre apporte à l'économie d'Ottawa et de la province de l'Ontario, ainsi que de l'équipe que nous avons mise en place pour concrétiser notre vision d'entreprise : des gens inspirés qui créent des événements extraordinaires.

Notre conseil d'administration nous a fourni des conseils et une orientation inestimables et a joué le rôle de mentor alors que nous continuons à redresser notre entreprise. L'avenir est prometteur et nous sommes optimistes quant à ce qui nous attend. Collectivement, nous sommes impatients d'accueillir les visiteurs dans notre belle capitale nationale et dans ce que l'Association internationale des centres de conférence a qualifié de "meilleur centre de congrès au monde".



Jim Armour,  
Président du conseil d'administration



Nina Kressler,  
Presidente-directrice générale

## OBJECTIFS DE L'ENTREPRISE

Les objectifs d'entreprise du CCO sont établis chaque année par le conseil d'administration et l'équipe de direction. En 2022/2023, les objectifs d'entreprise d'OCC se sont concentrés sur les priorités stratégiques suivantes : viabilité financière, satisfaction des clients, satisfaction des collègues, performance des partenaires et responsabilité sociale de l'entreprise.

### Viabilité financière

L'impératif financier à long terme du CCO est de générer des revenus pour soutenir un excédent permettant le remboursement annuel de la dette de 1 million de dollars et de maintenir des flux de trésorerie suffisants pour répondre aux exigences du cycle de vie. Compte tenu de la situation de trésorerie du CCO en 2022/2023, le Centre a reçu un avis de remboursement du financement de stabilisation fourni pendant la pandémie.

### Financial Results

Objectif	Objectif 2022 / 2023	Résultat 2022 / 2023
Revenus brut	8.2 M \$	17.1 M \$
Résultat d'exploitation	(4.0) M \$	1.41 M \$
Taux de réservation	17.8 M \$	15.5 M \$

### Amélioration de la satisfaction de la clientèle

Le CCO reconnaît l'importance de la satisfaction des clients et le reflète par des processus et des procédures qui garantissent un service à la clientèle de qualité supérieure, du premier contact jusqu'à la facturation finale. En 2022/2023, les résultats de notre enquête sur la satisfaction des clients ont atteint une moyenne de 4,7 sur 5, ce qui est bien supérieur à notre objectif de 4,5. Nous espérons maintenir ce score en 2023/2024.

En 2021, le CCO a reçu le prix APEX 2020 de l'Association internationale des centres de conférence (AIPC) pour le "Meilleur centre de congrès du monde", rejoignant ainsi une liste prestigieuse de centres de congrès du monde entier qui ont revendiqué ce titre. Nous sommes convaincus d'avoir acquis une solide réputation sur les marchés des congrès et des réunions en accueillant des événements exceptionnels et en offrant un service à la clientèle hors pair.

### Collègues et partenaires

Le CCO reconnaît le rôle fondamental de l'excellence des collègues et des partenaires dans l'organisation d'une expérience événementielle de qualité supérieure et maintient un programme formel de recrutement, de formation et de reconnaissance dans tous les domaines de l'organisation, ainsi que le maintien de relations positives et de soutien mutuel avec les partenaires.

Nos collègues ont indiqué que les récompenses et la reconnaissance étaient importantes pour eux. Le CCO se concentre sur une culture positive d'appréciation qui améliorera l'engagement et la productivité sur le lieu de travail. À cette fin, en 2022/2023, nous avons de nouveau célébré leur travail exceptionnel par le biais de programmes tels que Encore ! Encore ! pour récompenser les collègues qui vivent au quotidien les valeurs de notre entreprise. Lorsque nos collègues atteignent un anniversaire de carrière important, nous honorons leur dévouement par une reconnaissance et des récompenses spéciales. Notre objectif est de nous assurer qu'ils savent qu'ils sont des membres précieux de l'équipe du CCO et qu'ils sont responsables de nos résultats exceptionnels en matière de service.

Les principaux partenaires de service du CCO, Aramark Entertainment Services (Canada) Inc. et Encore, sont des éléments essentiels de nos offres de produits opérationnels et de nos initiatives de tiers. Le CCO travaille en étroite collaboration avec ses partenaires de service pour s'assurer que le service à la clientèle demeure élevé et que la qualité des produits dépasse les normes de l'industrie et les attentes des clients.

### **Responsabilité sociale de l'entreprise**

Le CCO est conscient du rôle qu'il joue dans la vie et l'économie de la communauté qui l'accueille et du rôle que cette même communauté joue dans le soutien et l'amélioration de l'expérience événementielle de nos clients. Afin de soutenir et d'entretenir cette relation symbiotique, nous prenons diverses initiatives pour démontrer notre responsabilité d'entreprise et maintenir une relation positive avec la communauté.

Les initiatives environnementales sont un autre élément clé de notre plan de responsabilité sociale. À cet égard, au CCO, nous nous efforçons continuellement de trouver des stratégies qui maximiseront l'efficacité de notre système de gestion des déchets, avec un objectif de détournement d'au moins 55 %. Alors que les événements commenceront à revenir aux niveaux prépandémiques en 2022/2023, le CCO a réussi à détourner 56 % des déchets des décharges. Comme nous nous concentrons davantage sur la gestion des déchets à mesure que nos activités reprennent, nous nous attendons à ce que ce chiffre continue de s'améliorer dans les années à venir. Le CCO participe à un programme rigoureux de gestion des déchets alimentaires en utilisant une machine ORCA (Organic Refuse Conversion Alternatives) qui transforment les déchets organiques et les déchets de compostage en eaux grises sans danger pour l'environnement.

Alors que de nombreuses entreprises mettent en œuvre des programmes de responsabilité sociale d'entreprise (RSE) sous une forme ou une autre, le CCO a décidé d'en faire un principe fondamental de ses activités. Le fait de prendre des initiatives en matière de responsabilité sociale nous permet d'attirer des consommateurs (et des collègues) socialement responsables et de faire une différence tangible dans le monde. En plus de nos programmes internes, nous encourageons nos clients à contribuer à la vie de notre collectivité. Nous proposons trois programmes de RSE flexibles qui leur permettent d'avoir un impact positif avec un minimum d'efforts, tous facilités par notre équipe. Il s'agit de notre programme Laissez un héritage (« Leave a Legacy »), de FoodRescue.ca et de Mealshare. L'année dernière, la Mission d'Ottawa a bénéficié de ces programmes.

Les collègues du CCO reconnaissent également l'importance de rendre à la communauté ce qu'elle leur a donné individuellement et se sont fixé pour objectif de participer à des activités tout au long de l'année. À la fin du mois de septembre, le personnel du CCO a participé à la campagne des biscuits sourire de Tim Hortons en achetant des biscuits et en les distribuant au personnel. Tim Hortons a fait don de la totalité du produit de l'achat des biscuits sourire au Fonds Habineige, un organisme de bienfaisance d'Ottawa qui recueille des fonds pour l'achat et la distribution d'habits de neige aux enfants des familles à faible revenu de la collectivité. En février, le personnel du CCO a participé à la marche de la Mission d'Ottawa pour la nuit la plus froide de l'année. Avec des milliers de Canadiens de tout le pays, nous avons marché et collecté des fonds pour soutenir et servir les personnes et les familles sans abri, blessées et souffrant de la faim dans notre communauté.

Dans le cadre de notre programme « Leave a Legacy », les restes de matériel de réunion et de congrès sont réutilisés ou recyclés dans la mesure du possible. Nous continuerons à rechercher des possibilités de partenariat afin de nous assurer que tous les matériaux récupérables laissés sur place sont livrés aux organisations caritatives qui en ont le plus besoin.

## STATISTIQUES D'EXPLOITATION POUR L'ANNÉE 2022 - 2023

Nombre d'événements : **312**

Nombre de congrès : **34**

Nombre de foires et de salons : 3

Nombre de réunions : **165**

Autres événements : **110**

Revenus : **17,1** millions de dollars

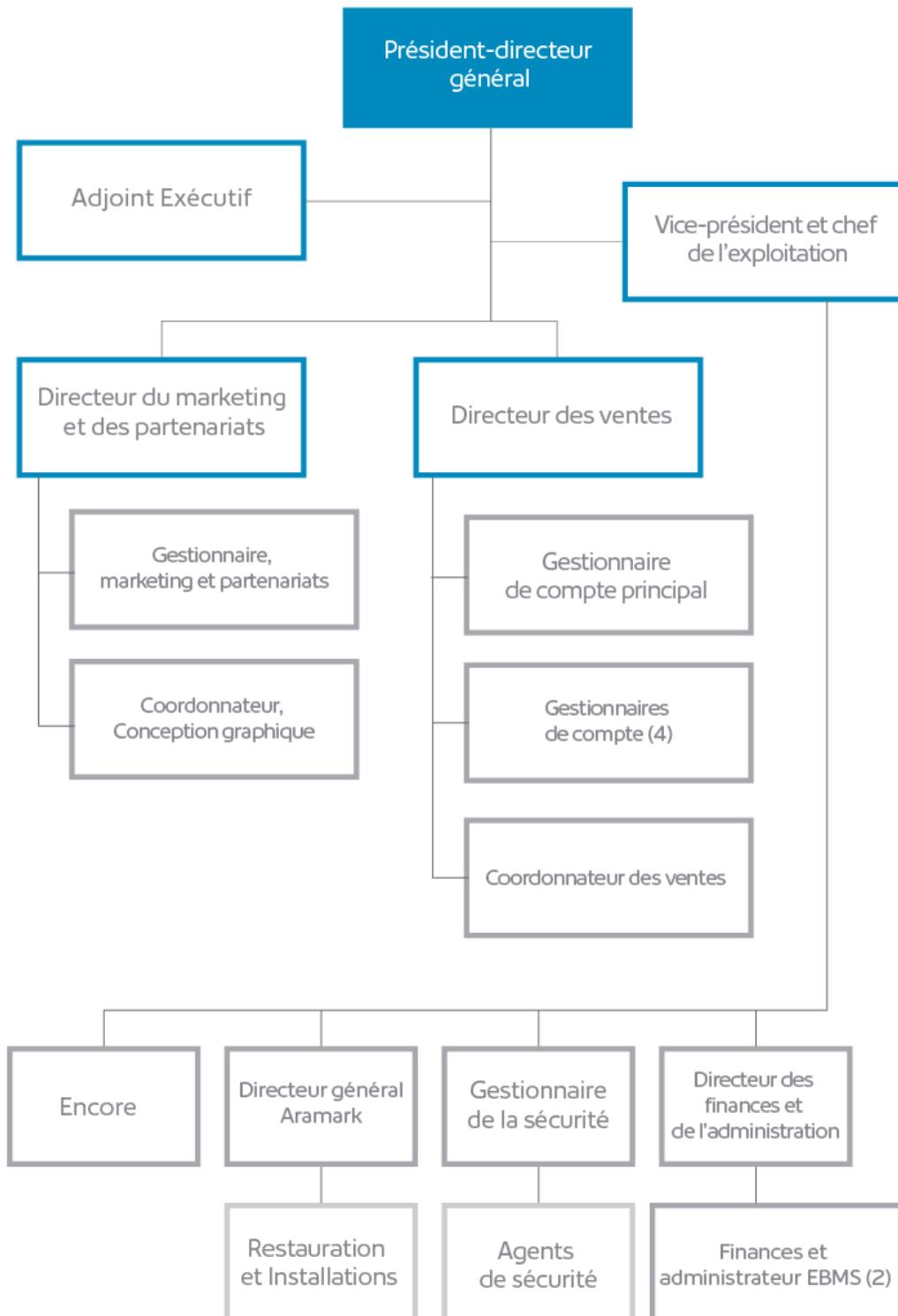
Excédent net d'exploitation (Déficit): **1,4** million de dollars

## DIVULGATION DE LA RÉMUNÉRATION

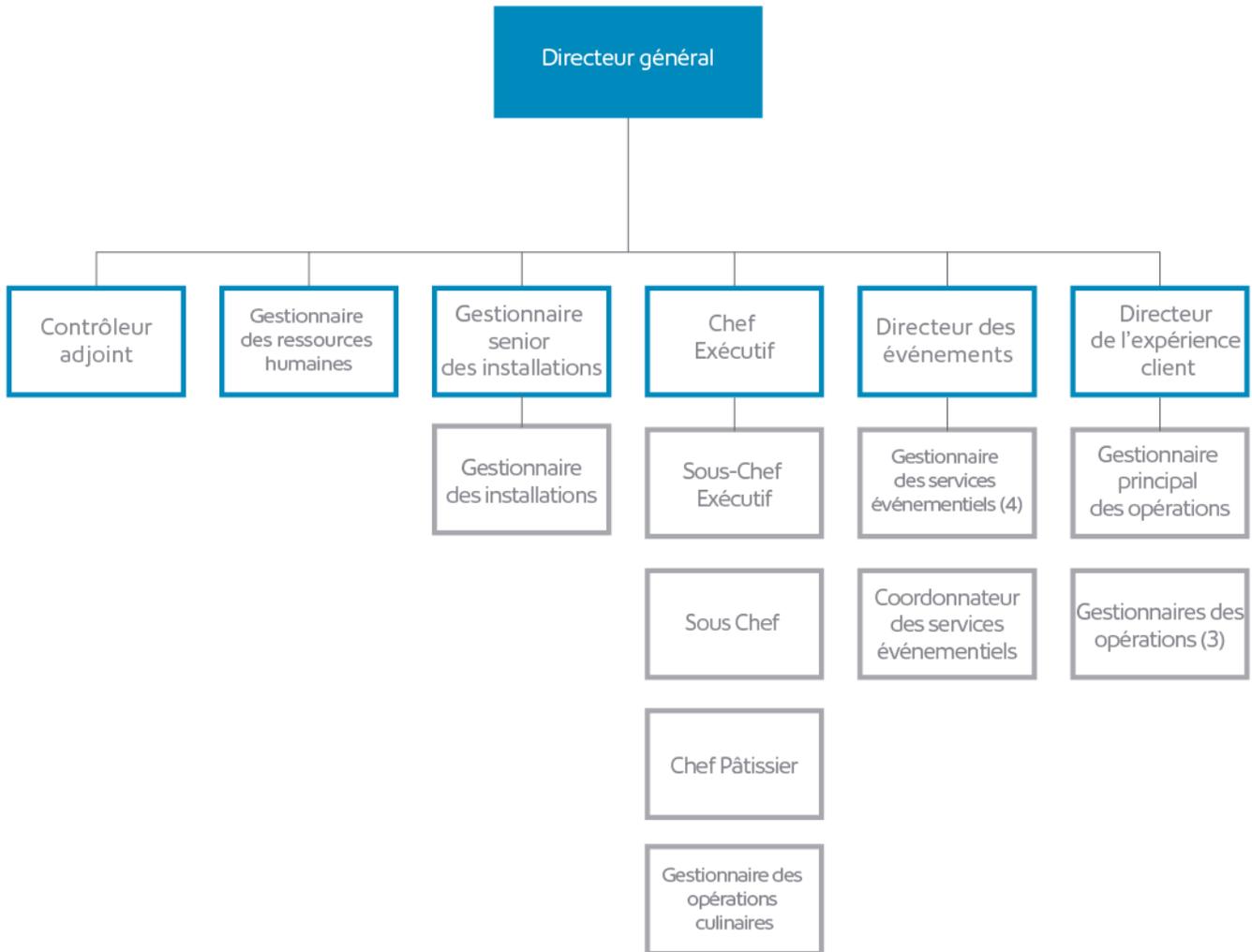
Les membres du conseil d'administration de la CCO ont droit à une rémunération pour leur participation aux réunions du conseil, des comités et à d'autres réunions, selon les besoins. Vous trouverez ci-dessous la rémunération totale versée à chaque administrateur pour l'exercice 2022-2023.

Nom	Titre	Montant
<b>Jim Armour</b>	Président	3,000 \$
<b>Debra Armstrong</b>	Directrice	1,500 \$
<b>Cynthia Bland</b>	Directrice	750 \$
<b>Michael Crockatt</b>	Directeur	750 \$
<b>Yilong Ma</b>	Directrice	625 \$
<b>Ann Matejicka</b>	Directrice	125 \$
<b>David Muir</b>	Directeur	1,125 \$
<b>Jagdeep Perhar</b>	Directeur	875 \$
<b>Stephanie Plante</b>	Directrice	- \$
<b>Fred Sherman</b>	Directeur	875 \$
<b>Kay Stanley</b>	Directrice	1,000 \$

# ORGANIGRAMME DU CENTRE DES CONGRÈS D'OTTAWA



# FOURNISSEUR DE SERVICES ALIMENTAIRES DU CENTRE DES CONGRÈS D'OTTAWA



**Ottawa Convention Centre Corporation /  
Société du Centre des Congrès d'Ottawa**

États financiers  
**31 mars 2023**

Aux membres de la Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention Centre Corporation,

### **Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention Centre Corporation (le « Centre »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023, et l'état des résultats, l'état de l'évolution de l'actif net (passif net) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Centre conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### **Autres informations**

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations comprennent les états financiers inclus dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états. Le rapport annuel devrait être mis à notre disposition après la date du présent rapport de l'auditeur.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations mentionnées ci-dessus lorsqu'elles seront accessibles et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

En lisant le rapport annuel, si nous concluons à la présence d'une anomalie significative, nous sommes tenus de le signaler aux responsables de la gouvernance.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Centre à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Centre ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Centre.

### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraude ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Centre.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Centre à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans l'état financier au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Centre à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Ottawa (Ontario)

Le 22 juin 2023

*MNP LLP*

Comptables professionnels agréés

Experts-comptables autorisés

**MNP**

**Ottawa Convention Centre Corporation / Société du Centre des Congrès d'Ottawa**  
 État de la situation financière  
 Exercice clos le 31 mars 2023

	2023 \$	2022 \$
<b>Actif</b>		
<b>À court terme</b>		
Trésorerie	9 367 570	5 503 023
Débiteurs (note 4)	2 233 296	804 450
Charges payées d'avance	131 989	126 413
	<u>11 732 855</u>	<u>6 433 886</u>
<b>Immobilisations corporelles</b> (note 5)	<u>125 138 810</u>	<u>129 523 631</u>
	<u>136 871 665</u>	<u>135 957 517</u>
<b>Passif et actif net</b>		
<b>À court terme</b>		
Créditeurs et charges à payer	2 907 743	1 637 053
Tranche des revenus reportés et des acomptes à moins d'un an	3 723 527	3 140 122
Tranche de la dette à long terme à moins d'un an (note 7)	204 312	195 003
	<u>6 835 582</u>	<u>4 972 178</u>
<b>Passif à long terme</b>		
Revenus reportés et acomptes	464 229	746 331
Dette à long terme (note 7)	28 021 586	28 225 900
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 8)	89 939 351	91 645 909
	<u>125 260 748</u>	<u>125 590 318</u>
<b>Actifs nets</b>	<u>11 610 917</u>	<u>10 367 199</u>
	<u>136 871 665</u>	<u>135 957 517</u>
<b>Engagements</b> (note 12)		

Approuvé par le Conseil,

 Administrateur

 Administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

**Ottawa Convention Centre Corporation / Société du Centre des Congrès d'Ottawa**  
**État des résultats**  
**Exercice clos le 31 mars 2023**

---

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
	\$	\$
<b>Revenus</b>		
Nourriture et boissons	9 447 537	783 025
Location de salles	4 694 773	356 582
Commissions	2 180 037	287 809
Publicité	540 062	477 799
Produit d'intérêts	216 714	17 455
	<hr/>	<hr/>
	17 079 123	1 922 670
<b>Charges</b> (note 9)		
Frais directs	7 032 812	587 283
Frais des installations	5 265 469	3 301 755
Frais généraux et frais de vente et d'administration	3 370 494	2 327 214
	<hr/>	<hr/>
	15 668 775	6 216 252
<b>Excédent des revenus sur les charges (charges sur les revenus) avant les éléments ci-dessous</b>	1 410 348	(4 293 582)
<b>Intérêts sur la dette à long terme</b>	(1 034 995)	(1 043 879)
<b>Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles</b>	3 625 509	3 344 254
<b>Amortissement des immobilisations corporelles</b>	<hr/>	<hr/>
	(4 957 803)	(4 882 469)
<b>Excédent des charges sur les revenus avant l'aide gouvernementale</b>	(956 941)	(6 875 676)
<b>Aide gouvernementale</b> (note 2), (note 4), (note 14)	<hr/>	<hr/>
	2 200 659	5 289 560
<b>Excédent des revenus sur les charges (charges sur les revenus) pour l'exercice</b>	<hr/>	<hr/>
	1 243 718	(1 586 116)

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

**Ottawa Convention Centre Corporation / Société du Centre des Congrès d'Ottawa**  
État de l'évolution de l'actif net  
Exercice clos le 31 mars 2023

---

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>Actif net à l'ouverture de l'exercice</b>	10 367 199	11 953 315
Excédent des revenus sur les charges (charges sur les revenus) pour l'exercice	1 243 718	(1 586 116)
<b>Actif net à la clôture de l'exercice</b>	<u>11 610 917</u>	<u>10 367 199</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

**Ottawa Convention Centre Corporation / Société du Centre des Congrès d'Ottawa**  
 État des flux de trésorerie  
 Exercice clos le 31 mars 2023

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux</b>		
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent des revenus sur les charges (charges sur les revenus) pour l'exercice	1 243 718	(1 586 116)
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	4 957 803	4 882 469
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(3 625 509)	(3 344 254)
	<u>2 576 012</u>	<u>(47 901)</u>
<b>Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement</b> (note 10)	<u>137 571</u>	<u>2 378 469</u>
	2 713 583	2 330 568
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(572 982)	(1 866 351)
Apports en capital reçus	1 918 951	1 646 718
<b>Activités de financement</b>		
Remboursement de la dette à long terme	(195 005)	(186 121)
<b>Augmentation de la trésorerie au cours de l'exercice</b>	3 864 547	1 924 814
<b>Trésorerie à l'ouverture de l'exercice</b>	<u>5 503 023</u>	<u>3 578 209</u>
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<u><u>9 367 570</u></u>	<u><u>5 503 023</u></u>
<b>Informations supplémentaires</b>		
Intérêts payés	1 034 995	1 043 879
<b>Activités d'investissement hors trésorerie supplémentaires</b>		
Apports en capital à recevoir	1 565 000	581 250

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

## **1 Nature des activités**

La Société du Centre des Congrès d'Ottawa (le « Centre ») a été constituée en société aux termes d'une loi spéciale de la province d'Ontario. Le Centre a pour mandat d'exploiter, d'entretenir et de gérer un centre de congrès de classe internationale dans la ville d'Ottawa, de façon à promouvoir et à développer le tourisme et le commerce en Ontario. Le Centre est exonéré de l'impôt sur les bénéfices.

## **2 Incidence de la COVID-19 (coronavirus) sur les activités de fonctionnement**

Au début de mars 2020, les répercussions de la pandémie de COVID-19 (coronavirus) ont commencé à se faire ressentir de façon importante sur les entreprises en raison des restrictions sur les déplacements et les activités et des consignes d'auto-isolément et de mise en quarantaine instaurées par les gouvernements fédéral et provinciaux de même que les administrations municipales.

Depuis mars 2020, la COVID-19 a eu une incidence considérable sur les activités du Centre en raison des restrictions importantes imposées sur les rassemblements publics, les déplacements au pays et à l'étranger de même que l'annulation d'événements. Ces facteurs ont eu une incidence défavorable sur la demande pour le Centre et la capacité du Centre à offrir ses services, ce qui l'a contraint à cesser temporairement ses activités au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021 ainsi qu'au cours du premier semestre et du dernier trimestre de l'exercice clos le 31 mars 2023.

L'incidence de la COVID-19 a été contrebalancée partiellement par l'aide gouvernementale de 2 200 659 \$ (5 289 560 \$ en 2022) reçue du ministère des Industries du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture (le « ministère ») aux termes d'un accord avec Paiements de transfert Ontario (note 14).

En conséquence de la COVID-19, le Centre est devenu économiquement dépendant du ministère au cours des exercices clos les 31 mars 2021 et 2022. Durant l'exercice clos le 31 mars 2023, le Centre a vu ses revenus et ses activités revenir à leurs niveaux pré-pandémiques, et il s'attend à ce que cette tendance se poursuive dans les années à venir. Au 31 mars 2023, le Centre n'était donc plus économiquement dépendant du ministère.

### 3 Résumé des principales méthodes comptables

#### Mode de présentation

Les états financiers du Centre ont été préparés conformément aux normes comptables pour le secteur public du Canada (NCSP), ce qui comprend les organismes sans but lucratif du secteur public.

#### Comptabilisation des revenus

Les revenus provenant de la vente de nourriture et de boissons, de la location de salles et d'autres sources sont comptabilisés lorsque les biens ou les services connexes sont fournis au client. Les revenus publicitaires sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel la promotion est faite aux clients. Les revenus de commission sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel l'événement est tenu.

Le Centre applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son recouvrement est raisonnablement assuré.

#### Apports de biens et de services

À l'occasion, le Centre peut recevoir des apports de biens et de services. Étant donné que ces biens et services ne sont pas normalement achetés par le Centre ou que leur juste valeur ne peut être estimée par un effort raisonnable, les apports de biens et de services ne sont pas comptabilisés dans les présents états financiers.

#### Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux NCSP exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés, sur les actifs et passifs éventuels présentés à la date des états financiers et sur les montants des revenus et des charges comptabilisés pendant la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations importantes effectuées en préparation des présents états financiers comprennent la durée d'utilité des immobilisations corporelles et certaines charges à payer. Par nature, ces estimations sont assujetties à une incertitude relative à la mesure, et l'incidence de changements à ces estimations sur les états financiers pour la période considérée et les périodes ultérieures pourrait être importante.

### 3 Résumé des principales méthodes comptables (suite)

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées au coût diminué de l'amortissement cumulé. L'amortissement est présenté selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative des différentes catégories d'immobilisations, sauf dans le cas de l'année de leur acquisition, pour laquelle l'amortissement est calculé au prorata en fonction du trimestre où l'immobilisation a été acquise. L'amortissement est calculé selon les taux suivants :

Immeuble	40 ans, linéaire
Logiciel	5 ans, linéaire
Meubles, matériel et agencements	10 ans, linéaire
Réseau technologique	15 ans, linéaire

Le Centre soumet ses actifs à long terme à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent qu'ils n'offrent plus de potentiel de service à long terme au Centre. Toute perte de valeur qui en découle correspond à l'excédent de la valeur comptable sur la valeur résiduelle. Les pertes de valeur ne sont pas reprises dans les périodes ultérieures.

#### Revenus reportés et acomptes

Les revenus reportés et les acomptes représentent les montants reçus d'avance des clients pour des services à fournir dans l'avenir.

#### Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés représentent les montants reçus des divers paliers de gouvernement devant être affectés à la construction et à l'achat d'immobilisations corporelles. Un apport additionnel a aussi été reçu de l'un des principaux partenaires du Centre.

Les apports reportés reçus du gouvernement sont comptabilisés comme revenus sur la même base que l'amortissement des immobilisations corporelles.

Les apports reportés reçus du principal partenaire du Centre sont comptabilisés sur la durée de l'accord.

#### Avantages sociaux futurs

Tous les employés à temps plein du Centre sont admissibles à son régime de retraite à cotisations déterminées, aux termes duquel ils ont droit à des prestations de retraite, au moment de la retraite ou de la cessation d'emploi, en fonction des cotisations accumulées qu'ils ont versées ou que le Centre a versés pour eux, plus les revenus de placement de ces cotisations. Les cotisations devant être faites par le Centre sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle les services sont fournis aux employés.

### 3 Résumé des principales méthodes comptables (suite)

Au cours de l'exercice, le Centre a comptabilisé une charge de 109 845 \$ (81 631 \$ en 2022) pour des cotisations faites au régime de retraite à cotisations déterminées, laquelle est comptabilisée dans les frais généraux et frais de vente et d'administration.

#### Instruments financiers

Les instruments financiers du Centre se composent de la trésorerie, des débiteurs, des créditeurs et charges à payer et de la dette à long terme.

Le Centre a classé ses instruments financiers comme suit :

Actif/passif	Évaluation
Trésorerie	Juste valeur
Débiteurs	Coût après amortissement
Créditeurs et charges à payer	Coût après amortissement
Dette à long terme	Coût après amortissement

#### Aide gouvernementale

Le Centre comptabilisera les subventions publiques lorsqu'il aura l'assurance raisonnable qu'il répond aux critères d'admissibilité et qu'il touchera la subvention. Le Centre comptabilise les subventions provenant de Paiements de transfert Ontario dans les revenus non récurrents.

### 4 Opérations entre apparentés

Le Centre est apparenté par voie de propriété commune avec l'ensemble des ministères, organismes et sociétés d'État de la province de l'Ontario. Les opérations conclues avec ces entités, à moins d'être présentées séparément, sont considérées comme étant réalisées dans le cours normal des activités et comptabilisées à la valeur d'échange. Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2023, le Centre a reçu 2 200 659 \$ (5 289 560 \$ en 2022) du ministère pour l'aider à régler les coûts de fonctionnement et à réapprovisionner les acomptes de clients (note 14), ainsi que des apports de 1 918 951 \$ (1 646 718 \$ en 2022) de la part du ministère devant servir à l'achat d'immobilisations (note 8). De ces montants, une somme totale de 1 565 000 \$ était comprise dans les débiteurs au 31 mars 2023 (581 250 \$ en 2022).

## Ottawa Convention Centre Corporation / Société du Centre des Congrès d'Ottawa

Notes complémentaires

31 mars 2023

### 5 Immobilisations corporelles

	2023		
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur comptable nette \$
Immeuble	170 840 512	51 179 156	119 661 356
Logiciel	210 834	210 834	–
Meubles, matériel et agencements	13 077 855	8 849 046	4 228 809
Réseau technologique	2 476 912	1 981 530	495 382
Terrain	753 263	–	753 263
	<u>187 359 376</u>	<u>62 220 566</u>	<u>125 138 810</u>

	2022		
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur comptable nette \$
Immeuble	170 840 512	46 908 143	123 932 369
Logiciel	210 834	210 834	–
Meubles, matériel et agencements	12 782 027	8 604 538	4 177 489
Réseau technologique	2 476 912	1 816 402	660 510
Terrain	753 263	–	753 263
	<u>187 063 548</u>	<u>57 539 917</u>	<u>129 523 631</u>

### 6 Facilité de crédit

Au 31 mars 2023, la Société disposait d'une facilité de crédit de 3 000 000 \$ (3 000 000 \$ en 2022) portant intérêt au taux préférentiel et remboursable à vue. La facilité de crédit est garantie par un contrat de garantie générale sur l'ensemble des biens meubles. Au 31 mars 2023, aucun montant (0 \$ en 2022) n'avait été prélevé sur la facilité de crédit.

### 7 Dette à long terme

Le 4 mai 2018, le Centre a été libéré de son obligation de rembourser un prêt de 40 000 000 \$ plus intérêts à l'Office ontarien de financement (l'« OOF »). Cette libération vise le plein montant du capital et des intérêts combinés de 51 628 557 \$ payable à la date de prise d'effet du 31 mars 2018. Par conséquent, une nouvelle entente a été signée en vertu de laquelle le Centre doit effectuer des paiements annuels perpétuels de 1 000 000 \$ à l'OOF sous réserve de sa capacité à effectuer ces paiements et de la garantie obtenue du ministère. En date de l'entente, les flux de trésorerie futurs liés à cette obligation perpétuelle ont été évalués à la valeur actualisée nette selon un taux d'actualisation de 3,63 % (fondé sur le taux d'emprunt sur 25 ans de la province de l'Ontario en vigueur à ce moment-là, majoré d'une prime de 0,5 % pour tenir compte du risque de crédit du Centre) et totalisent 27 583 238 \$.

## Ottawa Convention Centre Corporation / Société du Centre des Congrès d'Ottawa

Notes complémentaires

31 mars 2023

---

### 7 Dette à long terme (suite)

Dans le cadre de la nouvelle entente conclue avec l'OOF, le Centre a obtenu une garantie du ministère, un apparenté par voie de contrôle commun, pour couvrir toute insuffisance sur le paiement annuel devant être versé à l'OOF pour le compte du Centre. Le Centre n'est pas dans l'obligation de rembourser les montants payés au ministère aux termes de cette garantie.

La nouvelle entente conclue avec l'OOF exige également que le Centre effectue des paiements annuels additionnels à l'OOF dans la mesure où il dispose de flux de trésorerie excédentaires provenant des activités de fonctionnement. L'entente avec l'OOF stipule que le montant de tout paiement additionnel de cette nature sera négocié annuellement par le Centre et l'OOF en fonction des résultats de fonctionnement réels pour l'année visée et en tenant compte du plan de trois ans du Centre, y compris son plan d'investissement.

	31 mars 2023	31 mars 2022
	\$	\$
Valeur actualisée de l'obligation perpétuelle de paiement annuel sans intérêt de 1 000 000 \$ à l'OOF, actualisée au taux de 3,63 % par année	27 583 238	27 583 238
Dette liée à l'acquisition du réseau de services technologiques, portant intérêt au taux annuel de 4,73 % et payable en versements mensuels de capital et d'intérêts combinés de 19 167 \$ (19 167 \$ en 2022) pour la période d'avril 2011 à mars 2026	642 660	837 665
	<u>28 225 898</u>	<u>28 420 903</u>
Moins : Tranche échéant à moins d'un an	204 312	195 003
	<u>28 021 586</u>	<u>28 225 900</u>

Le tableau suivant présente les remboursements de capital exigibles sur la dette à long terme – exclusion faite du montant annuel de 1 000 000 \$ à payer à l'OOF – pour éteindre la dette en totalité au cours des trois prochaines années :

	\$
Exercice clos le 31 mars	
2024	204 312
2025	214 066
2026	224 282

## Ottawa Convention Centre Corporation / Société du Centre des Congrès d'Ottawa

Notes complémentaires

31 mars 2023

---

### 8 Apports reportés

	2023 \$	2022 \$
Solde à l'ouverture de l'exercice	91 645 909	93 343 445
Apports du ministère des Industries du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture	1 918 951	1 646 718
Amortissement	(3 625 509)	(3 344 254)
Solde à la clôture de l'exercice	<u>89 939 351</u>	<u>91 645 909</u>

### 9 Charges

Le tableau suivant présente les charges par fonction :

	2023 \$	2022 \$
Frais directs	7 032 812	587 283
Frais des installations	10 223 272	8 184 224
Frais généraux et frais de vente et d'administration	3 370 494	2 327 214
Charges financières	1 034 995	1 043 879
	<u>21 661 573</u>	<u>12 142 600</u>

La présentation ci-dessus des charges par fonction fait exclusion de l'amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles, étant donné que ceux-ci sont considérés comme des revenus conformément aux méthodes comptables adoptées par le Centre et mentionnées à la note 2.

### 10 Variation nette des soldes hors trésorerie du fonds de roulement

La variation nette des soldes hors trésorerie du fonds de roulement comprend les changements suivants dans les actifs et passifs à court terme :

	2023 \$	2022 \$
Débiteurs	(1 428 846)	592 089
Charges payées d'avance	(5 576)	(27 048)
Créiteurs et charges à payer	1 270 690	378 879
Revenus reportés et acomptes – À court terme	583 405	1 854 359
Revenus reportés et acomptes – À long terme	(282 102)	(419 810)
	<u>137 571</u>	<u>2 378 469</u>

## **11 Instruments financiers et gestion des risques**

Le système de classement suivant est utilisé pour décrire la base des données d'entrée servant à évaluer la juste valeur des instruments financiers dans la catégorie d'évaluation de la juste valeur :

- Niveau 1 – Prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 – Données d'entrée autres que des prix cotés qui sont directement ou indirectement observables pour l'actif ou le passif;
- Niveau 3 – Données d'entrée pour l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables; les hypothèses reposent sur la meilleure information interne et externe disponible et celle qui convient le plus au type d'instrument financier évalué afin d'établir ce qu'aurait été le prix de transaction à la date d'évaluation dans des conditions normales de concurrence.

La trésorerie, le seul instrument financier évalué à la juste valeur, a été classée au niveau 1.

### **Risque de crédit**

Le risque de crédit désigne le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations financières envers le Centre. Les politiques de réservation du Centre sont établies de manière à réduire au minimum les montants à recevoir des clients à la conclusion de leur événement et d'atténuer l'exposition du Centre au risque de crédit. De plus, la direction du Centre vérifie sur base régulière la solvabilité de ses clients et elle est d'avis que des politiques de recouvrement adéquates sont en place pour atténuer les pertes. Le Centre ne considère pas que les débiteurs posent un risque de crédit important.

Au 31 mars 2023, le Centre ne comptait pas de créances qui étaient en souffrance mais non dépréciées.

De plus, en mai 2018, le Centre a obtenu une garantie du ministère pour son obligation perpétuelle envers l'OOF dont il est question à la note 7. La capacité du Centre à se servir de cette garantie est assujettie à la solvabilité continue du ministère; toutefois, à l'heure actuelle, le Centre est d'avis que le ministère ne pose pas de risque de crédit important.

## 11 Instruments financiers et gestion des risques (suite)

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité désigne le risque que le Centre ne soit pas en mesure de s'acquitter de ses obligations liées aux passifs financiers. Le Centre est exposé à ce risque principalement en raison de ses créiteurs et charges à payer, de sa dette à long terme et de son obligation de payer annuellement 1 000 000 \$ à l'OOF (note 7). Dans le cadre de l'entente avec l'OOF, le Centre a obtenu la garantie du ministère des Industries du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture qu'il réglera pour le compte du Centre la totalité ou une partie des paiements annuels à verser à l'OOF si le Centre n'est pas en mesure d'effectuer de tels paiements. Étant donné que le paiement annuel de 1 000 000 \$ est requis à perpétuité, le paiement annuel est considéré être une charge d'intérêt chaque année et la valeur actualisée des paiements annuels futurs requis est présentée comme un passif à long terme dans l'état de la situation financière et comprise dans la catégorie « Plus de 5 ans » dans le tableau ci-après.

Le tableau ci-dessous montre une analyse des échéances des passifs financiers du Centre (exclusion faite de l'intérêt) au 31 mars 2023 :

	6 mois ou moins \$	Plus de 6 mois et moins de 1 an \$	Plus de 1 an et moins de 5 ans \$	Plus de 5 ans \$	Total \$
Créiteurs et charges à payer	2 753 688	42 703	55 676	55 676	2 907 743
Dette à long terme	100 950	103 350	438 360	27 583 238	28 225 898
	<u>2 854 638</u>	<u>146 053</u>	<u>494 036</u>	<u>27 638 914</u>	<u>31 133 641</u>

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt désigne le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Le Centre a contracté une dette de 642 660 \$ (837 665 \$ en 2022) portant intérêt à taux annuel fixe de 4,73 % pour l'acquisition du réseau de services technologiques (note 7). Selon la direction, le Centre n'est pas exposé à un risque de taux d'intérêt important.

Au 31 mars 2023, l'exposition du Centre au risque de taux d'intérêt s'établissait à 642 660\$. Au 31 mars 2023, le Centre estime qu'une hausse ou qu'une baisse de 1 % du taux d'intérêt sur l'emprunt entraînerait, en supposant que toutes les autres variables demeurent les mêmes, une augmentation ou une diminution d'environ 17 622 \$ (27 014 \$ en 2022) de l'actif net. En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

## 11 Instruments financiers et gestion des risques (suite)

L'analyse de sensibilité figurant dans la présente note doit être considérée avec réserve étant donné que les variations sont hypothétiques et non forcément indicatives du rendement futur. La sensibilité dont il est question ci-dessus est calculée à partir des soldes de fin d'exercice et variera en fonction de la fluctuation des soldes dans l'avenir. De plus, pour les besoins de l'analyse de sensibilité, l'effet de la variation d'une hypothèse donnée sur la juste valeur des instruments financiers a été calculé de manière indépendante de tout autre changement dans une autre hypothèse. Les changements réels de l'un des facteurs pourraient se traduire par des changements dans un autre facteur, ce qui est susceptible d'accroître ou d'amenuiser l'effet sur la juste valeur de l'instrument financier.

## 12 Engagements

Le Centre a conclu des ententes pour des services de gestion d'installations et des services technologiques liés à son exploitation, lesquelles arrivent à échéance en 2026. Aux termes de l'entente de services de gestion d'installations, entre autres modalités, le Centre paiera des honoraires de gestion d'installations de 310 000 \$ (300 000 \$ en 2022) qui seront bonifiés de 10 000 \$ annuellement par la suite. Aux termes de l'entente de services technologiques, le Centre effectuera des paiements annuels ajustés pour tenir compte de l'inflation de 352 027 \$ (332 101 \$ en 2022) en lien avec l'entente de service en cours.

Le Centre a également conclu un contrat de location d'équipement de télécommunications avec RCAP dont la durée initiale et de premier renouvellement s'échelonne du 1<sup>er</sup> mars 2015 au 1<sup>er</sup> avril 2021. Le contrat a été renouvelé en juin 2020 et arrive à échéance le 1<sup>er</sup> avril 2025. Aux termes du contrat, le Centre paiera des honoraires annuels de 23 589 \$ (23 589\$ en 2022). Tous les montants excluent les taxes applicables.

## 13 Gestion du capital

L'objectif du Centre dans sa gestion du capital est de maintenir sa capacité à poursuivre ses activités pour s'acquitter de son mandat qui est d'exploiter un centre des congrès de premier ordre. La structure du capital du Centre se compose de l'actif net, de la dette à long terme et des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles. L'objectif du Centre pour la gestion de la structure de son capital est de veiller à accéder à des flux de trésorerie suffisants pour mener ses activités de fonctionnement et acquitter ses obligations.

## 14 Aide gouvernementale

En réponse aux répercussions défavorables de la COVID-19 sur le secteur des congrès et de la tenue d'événements, le ministère a accordé des subventions au Centre. Le 22 juin 2021, le Centre a conclu une entente avec Paiements de transfert Ontario aux termes de laquelle il touchera des subventions pour l'aider à régler les coûts de fonctionnement et à réapprovisionner les acomptes de clients.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2023, le Centre a comptabilisé une subvention de Paiements de transfert Ontario de 2 200 659 \$ (5 289 560 \$ en 2022).